Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 34 (1926)
Heft: 6

Quellentext: Deux documents relatifs à la commune d'Apples
Autor: Fazan, J.-L.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DEUX DOCUMENTS
RELATIFS A LA COMMUNE D'APPLES

Mlle Rusillon, professeur à Rolle, a bien voulu faire parvenir à la *Revue historique vaudoise,* qui l'en remercie vivement, deux documents qui concernent la commune d'Apples et qui peuvent présenter quelque intérêt au point de vue de l'histoire des habitudes et des coutumes administratives sous l'ancien régime.

I

Le premier document date du 9 février 1691. C'est un acte de réception à la bourgeoisie en faveur de « Maistre Isaac, fils de feu honneste Abraham Reymond de Vollion, cordonnier de son mestier, résident dès quelques temps en ça en ce lieu, icelluy muny de suffizante attestation de son lieu d'origine... »

Il fut reçu sous les conditions suivantes :

« En premier qu'il est reçeu et assossié soubs l'adveu de Nostre Magniffique et puissant Seigneur le Ballif de Romainmostier au près duquel il demandera le consentement. Item promet d'estre fidelle et loyal subject de Leurs Excellences de Berne nos Souverains Seigneurs ; Item promet de procurer le proffit et advantage de ladicte honnorable commune de tout son pouvoir et sa perte évitter, et est astreinct à toutes les reigles d'icelle tant escriptes qu'usitées, tant à la suitte du commung qu'auttres choses ; Item il est adstrainct de servir lesdits commugniers de sondict Mestier de cordonnier moyennant neuf sols par journée

sçavoir dès la St Michel jusques à Pasques, et dès Pasques jusques à la St Michel pour dix sols six deniers par journée, et c'est sa vie duran et avant tous estrangers ; et c'est en outre moyennant la somme de huict cents florins, et un broschet, heuz et reçeus dont en est quitte ; au moyen de quoy icelluy pourra jouir des Biens, usages et Revenuz de dicte honnorable Commune, ainsy et comme l'un des aultres commugniers d'icelle sans exception. »

II

Le second document est un « acte testimonial », soit acte d'origine délivré par la commune d'Apples à son ressortissant Henri-Louis Baud afin qu'il pût aller à l'étranger et spécialement en Angleterre. Voici l'essentiel de ce document :

« *L'an mille sept cent soixante deux et le seizième jour du mois d'Aoust,* ensuitte du Mandat de sa très noble et Magnifique seigneurie Baillivale de Romainmotier... par devant les siens Conseillers de la Communauté d'Apples a comparu hon. Jean Baud, bourgeois du dit Apples, lequel ensuitte du susdit mandat a requis les susdits Conseillers de vouloir accorder l'acte requis par le susdit Henri-Louis Baud, son fils, qui est dans le dessein d'aller dans les païs étrangers pour se perfectionner dans les bonnes mœurs ; *Iceux dits* Sieurs Conseillers, et en conséquence du dit mandat Baillival, après avoir le tout considéré et vu qu'acte de vérité ne doit être refusé, *Ils ont* unanimement attesté que le dit *Henri Louis* est d'une bonne famille, fils légitime, né de Loyal mariage du dit Jean Baud et d'honorée Marie Cochet conjoints du dit Apples, qui ont vécu jusques à présent parmi eux honnêtement et à la crainte de Dieu, et même que le dit Henri Louis n'a jamais rien commis d'indigne, du moins

qui leur soit venu à nottice, qu'au contraire il a été jusques ici soigneux de s'étudier aux bonnes sciences et s'est comporté sagement et en homme d'honneur ; Priant ceux à qui il s'adressera de lui aider et tendre main en sa nécessité, aux offres qu'ils leur font de soulager en de semblables occasions ceux qui leur seront envoyés de leur part. »

Cet acte est revêtu du sceau du Châtelain d'Apples et de la signature de J.-L. Fazan, notaire, et secrétaire municipal.

BIBLIOGRAPHIE

LA CONFÉRENCE DE GÊNES [1]

La Conférence internationale réunie à Gênes du 10 avril au 19 mai 1922 fut, sinon une des plus importantes de ces assemblées plénières de la diplomatie d'après guerre, du moins une des plus intéressantes et des plus originales. La Suisse y fut représentée par une délégation de huit personnes, bien modeste en regard de celles de la France, de l'Allemagne, de l'Empire britannique, de la Russie, etc., qui en comptaient chacune de 50 à 90. M. Eugène Péquignot, avocat à Berne, en fut le secrétaire. Il donna à Berne, pendant l'hiver suivant, une causerie sur cette manifestation internationale et sur les travaux de notre délégation. C'est le texte de cette causerie qu'il a publié dernièrement en une élégante brochure ornée d'une bonne photographie des représentants de notre pays. Le récit est intéressant, pittoresque, souvent savoureux. Il sera lu avec plaisir et intérêt et il constitue une page curieuse de l'histoire suisse contemporaine.

E. M.

[1] *La Conférence internationale de Gênes,* souvenirs et impressions, suivie du texte des résolutions adoptées par la conférence, par Eug. Péquignot, avocat, secrétaire de la délégation suisse. Berne, K.-J. Wyss-Erben, éditeurs, 1926.